

## NOS PARTENAIRES

TOUS NOS REMERCIEMENTS POUR LEUR AIDE ET LEUR SOUTIEN À :



Sites utiles :

AAPPMA du Faucigny : [www.pechefaucigny-montblanc.com](http://www.pechefaucigny-montblanc.com)

Fédération de pêche de la Haute-Savoie : [www.pechehautesavoie.com](http://www.pechehautesavoie.com)

Création : Service Communication - Mairie de Samoëns - Tous droits réservés - Ne pas jeter sur la voie publique

## SOCIÉTÉ DE PÊCHE DU HAUT-GIFFRE



PÊCHE PASSION

## LA PECHE EN VALLEE DU HAUT-GIFFRE :

**Parcours de pêche** : un des plus beaux et plus vastes parcours de pêche en milieu montagnard classé en première catégorie ; 27 km de Giffre depuis Morillon jusqu'à Sixt-Fer-à-Cheval ainsi que 23 km de nants ; les lacs de Gers, des Gouilles Rouges, le second lac aux Dames et les lacs communaux de Samoëns et Morillon.

**Types de pêche** : sportives au toc, au vairon manié, aux leurres, aux appâts naturels à la mouche et No Kill au second lac aux Dames.

### Types de poissons :

En rivières : truite Fario sauvage

En lacs : truite Fario et Arc en Ciel, omble chevalier, saumon de fontaine.

**La carte de pêche départementale** pour les torrents, lacs d'altitude et le second lac aux Dames No Kill :

Bureaux distributeurs : les offices de tourisme de Samoëns, de Haut-Giffre tourisme et Go Sport « Narcisse » à Sixt-Fer-à-Cheval

Types de carte : à la journée, à la semaine, à l'année

### Réglementation :

**1ère catégorie** : concerne les nants, le Giffre, les lacs d'altitude et le second lac aux Dames de Samoëns (lac No Kill, pêche respectueuse à la mouche fouettée, à la cuillère tournante, un seul hameçon sans ardilhon et sans prélèvement). Taille réglementaire de la truite : 25 cm et 5 prises maximum par jour. Trois réserves sont signalées : la première sur le Giffre en amont du pont de Samoëns jusqu'au Clévieux, ensuite du Clévieux jusqu'au pont des Amours y compris la Bézière des Fontaines jusqu'au Chèvreret. La seconde sur l'ensemble du Jouathon, à Sixt-Fer-à-Cheval et la troisième sur le lac du Plan à Sixt-Fer-à-Cheval.

**La carte de pêche intercommunale** : valable uniquement pour les deux lacs communaux de Samoëns (1er lac) et Morillon. Carte distribuée par les offices de tourisme aux résidents touristiques et habitants de Haut-Giffre (prises limitées : 3 par jour ; voir règlement sur la carte et affiché aux lacs communaux). Carte adulte: 15€ valable du 1er mai au 15 novembre. Télé Gardes pour ces deux lacs : 0674664232...0619072911...0609947403.

**Les gardes de pêche** : OFB, AAPPMA, Fédération de la pêche, les gardes de la réserve naturelle, les gardes de chasse, les gardes de pêche du Faucigny, de la SPHG et la gendarmerie assurent la surveillance et le respect de la réglementation sur tous les parcours.

**Gîtes de pêche** : L'hôtel "le Morillon chalet de tradition" [www.hotellemorillon.com](http://www.hotellemorillon.com)

L'auberge de Salvagny [www.aubergedesalvagny.com](http://www.aubergedesalvagny.com)

**Guide de pêche** : Marc Van LEYNSEELE, guide de pêche professionnel.  
[www.pecheetrande.com](http://www.pecheetrande.com)



### L'association :

La Société de pêche du Haut-Giffre couvre les villages de Samoëns, Morillon, Sixt-Fer-à-Cheval, Verchaix, La Rivière Enverse, Châtillon sur Cluses et adhère à l'AAPPMA du Faucigny à Ayze. Elle comptabilise 505 adhérents pêcheurs.

**Objet de l'association** : participer à la lutte contre le braconnage, la pollution des rivières et plans d'eau ; encourager la surveillance, assurer la régulation des cormorans, le repeuplement des rivières et plans d'eau ; pratiquer la pêche sportive, initier et perfectionner les adhérents.

Son siège : Société de pêche du Haut-Giffre

34 impasse de Gandalan

74440 Morillon

Courriel : [jeanpologosset@sfr.fr](mailto:jeanpologosset@sfr.fr)

### Le comité :

Président : Jean Pol Gosset Tél. 06.18.07.85.40

Vice-président : Jean Pierre Cassina Tél. 06.84.69.42.35

Secrétaire ; Jean Marie Gurlié Tél. 06.22.86.60.09

Trésorier : Christian Gode Tél. 06.06.45.18.34

Garde de pêche : Tél. 0615684972.... 06.11.66.81.34

### Les activités :

Les adhérents participent aux nettoyages, alevinages et empoisonnements réguliers de tous les lacs, à l'organisation de parties et sorties de pêche avec guide, à la surveillance par les gardes-pêche, à la protection des frayères. Ils jouent le rôle de sentinelle en cas de pollution et contribuent à la protection et à la reproduction de la truite.

Avec l'AAPPMA, la société déverse une fois par an des alevins FARIO résistants au milieu torrentiel qui se reproduiront naturellement.

Notre guide initie et perfectionne les adhérents à la pratique de la pêche passion. Les adhérents participent aux pêches électriques (inventaires) afin de mieux comprendre le peuplement des rivières. La société de pêche œuvre pour l'éthique d'une pêche respectueuse de l'environnement en limitant le prélèvement des truites et en respectant la mesure légale ; les truites relâchées le sont avec le plus grand soin leur donnant le maximum de chance de survie.

Plusieurs réunions dans l'année sont organisées avec le comité élargi aux adhérents actifs de la société, dont une assemblée générale annuelle, ouverte à tous les pêcheurs, avant l'ouverture de la pêche en février de chaque année.

La société est en relation permanente avec l'AAPPMA du Faucigny, la fédération de la pêche de la Haute-Savoie, l'OFB, le SM3A, ASTER, les offices de tourisme et les six municipalités du Haut-Giffre.

Elle propose et suggère à ses interlocuteurs toutes solutions visant à protéger la biodiversité, la faune aquatique, les débits réservés ; à faire évoluer les règlements et comportements en fonction de la climatologie.

Le mot du président : "Privilégiez l'hameçon sans ardilhon assurant la survie du poisson relâché."